

Procès-verbal du conseil d'école du 27 juin 2023

Ecole élémentaire la Vallée du Lac Château-la-Vallière

Mairies : Monsieur Wells (mairie de Lublé), Monsieur Gauthier (maire de Château-la-Vallière), Madame Gauthier (adjointe en charge des affaires scolaires)

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Briand, Scoupe, Messieurs Wells, Roy.

Enseignants : Mesdames Berthet, Pichon-Dupont et Delouche, Messieurs Raveneau, Moutault, Legendre.

DDEN : Madame Teillay

Absents excusés :

Mme Lecomte, IEN,

Mme Monmousseau, Mme Martin, Mme Laur, enseignantes,

Mme Gaignard et Messieurs Madi et Barbillot, représentants des parents d'élèves

M.Veauvy (mairie de Couesmes), M.Vignas (mairie de Brèches)

Le conseil d'école commence par l'approbation du conseil d'école du 9 février 2023. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1) Les effectifs de l'école

Au 27 juin, l'école compte 98 élèves répartis de la manière suivante :

-13 CP,

-19 CE1,

-21 CE2,

-21 CM1,

-24 CM2.

Monsieur Legendre explique qu'il y a eu quelques départs notamment en CM2 qui ont fait descendre l'effectif total en dessous des 100 élèves.

Pour la rentrée de septembre 2024, les effectifs prévus à ce jour sont les suivants :

-29 CP,

-14 CE1 (+1 inscription)

-20 CE2 (+1 inscription)

-23 CM1, (+2 inscriptions)

-21 CM2

Soit un total de 107 élèves.

2) Structure pédagogique

Selon les effectifs actuels et selon les recommandations ministérielles, les classes de CP et CE1 ne devant pas excéder 24 élèves, il est envisagé la répartition des classes suivantes :

- une classe de CP
- une classe de CP-CE1
- une classe de CE2
- une classe de CM1
- une classe de CM2.

Monsieur Legendre remercie chaleureusement Monsieur Moutault qui remplaçait Madame Laur pour son travail de qualité auprès des enfants et de son bel esprit d'équipe. Toute l'équipe lui adresse plein de bonheur et de réussite dans ses futures écoles. Monsieur Legendre remercie Madame Martin qui a travaillé à l'école la première période dans sa classe et dans celle de Madame Monmousseau. Il remercie aussi Madame Delouche qui a remplacé Madame Martin et qui reprend son poste de ZIL rattaché à l'école l'an prochain.

Le reste de l'équipe pédagogique restera inchangé à la rentrée et nous accueillerons 3 nouveaux enseignants pour assurer les compléments de poste (M. Noël pour la décharge de direction et deux autres personnes qui ne sont pas encore nommées pour les compléments de service). Monsieur Legendre annonce qu'il sera déchargé les mardis l'année prochaine.

Le Rased reste présent aussi dans nos locaux avec Mme Pichon-Dupont (maîtresse E), Mme Collongues (maîtresse G). Une nouvelle psychologue scolaire viendra compléter le RASED.

3) Sécurité

Une alerte incendie a été réalisée le 22 juin 2023. L'exercice s'est bien déroulé en 2min03. Monsieur Legendre remercie Monsieur Merchier, premier adjoint qui est venu l'aider à déclencher l'alerte.

4) Activités et projets de l'année scolaire

Monsieur Legendre tient à remercier chaleureusement l'Association des Parents d'Elèves, la Municipalité qui soutiennent l'école dans ses projets et ses actions. Il remercie aussi tous les parents qui se sont mobilisés dans les actions proposées.

Projets communs :

Les classes ont participé au projet Ecole et cinéma : la première séance a eu lieu le jeudi 1^{er} décembre pour les cycles 2 et 3. Le cycle 2 : Kerity et le cycle 3 : Tout en haut du monde. La seconde séance a eu lieu le vendredi 10 février autour d'un programme burlesque et la dernière séance le mardi 11 avril 2023. Les classes de cycle 2 ont assisté à la projection des Inventuriers et les cycles 3 à la projection de Wajda.

Les classes ont mené le projet autour des fêtes anglophones. Après Halloween au mois d'octobre que les classes ont célébré autour de jeux collectifs, monsieur Legendre remercie monsieur Wells qui est venu faire une petite séance d'anglais autour d'un album dans les classes des CE2 et CM2. Nous avons célébré Noël autour d'un conte anglais *The snowman*. Puis, le jeudi 26 janvier dernier, nous avons célébré autour du ferrython une course de bateau décoré le jour de la fête australienne. Au mois de Mars, nous avons célébré la Saint Patrick puis en Avril Easter (la fête de Pâques).

Les classes de CE1, CE2 et CM2 ont participé le mardi 16 mai à des ateliers vélo dans la cour de l'école encadrés par des intervenants USEP, les parents volontaires et les enseignants des classes

concernées. Monsieur Legendre remercie toutes les familles qui se sont associées à cette belle journée.

-Le marché de Noël s'est tenu le vendredi 9 décembre 2022 à la salle des fêtes.

-La kermesse de l'école se tiendra le samedi 1^{er} juillet dans la cour de l'école.

-Les classes du CP au CM2 feront une randonnée lundi 3 juillet 2023.

Projet de classe :

Classe des CM2 : La classe s'est rendue au Puy du Fou le lundi 19 juin 2023 en lien avec le projet Histoire.

Le mardi 20 juin, les élèves ont présenté la pièce de théâtre « L'histoire s'emmêle » à la salle des fêtes de Château-la-Vallière. Monsieur Legendre remercie la municipalité pour le prêt de la salle ainsi que pour l'installation et le nettoyage de la salle.

Des sorties vélos ont eu lieu (3 sorties sur route). Ainsi, le vendredi 26 mai après-midi, les CM2 se sont rendus au château de Vaujours à vélo. Nous remercions chaleureusement Monsieur Pilette pour son accueil et sa présentation du château. Nous remercions Mesdames Gauthier pour le goûter préparé aux enfants. La semaine suivante, le vendredi 2 juin, nous sommes allés à la cimenterie de Villiers-au-Bouin où nous avons également reçu un accueil très chaleureux. La sortie a beaucoup plu aux élèves et aux parents. Monsieur Legendre remercie Monsieur Cheuret directeur de l'usine pour ce partenariat. Une dernière sortie est prévue le mardi 4 juillet en direction du château de Champchevrier. Monsieur Legendre remercie la famille Bizard qui va accueillir les enfants. Il remercie aussi les parents qui l'ont accompagné dans ce beau projet.

Monsieur Legendre remercie également Vincent Métayer, citoyen de la commune qui est venu le 3 février faire une présentation de l'astrophotographie à la classe des CM2.

La classe des CM2 a participé au défi PRIMOT fin mai début juin.

3 élèves de CM ont participé à la demi-finale du Défi Orthographique le 5 avril, organisé par les DDEN.

Les classes de CP-CE1 poursuivent le projet jardin dans le parc de la mairie dont le but est de faire un potager collectif dont les citoyens de la commune pourront profiter et entretenir. L'école est à l'initiative du projet avec un objectif de reprise par les citoyens de Château-la-Vallière. Le projet jardin partagé a reçu un financement du fond de dotation de la biodiversité à hauteur de 500€. Madame Puren de l'orangerie a proposé de reprendre le projet en lien avec l'orangerie.

La classe des CE1 a mené son projet natation à la piscine du Lude pour 8 séances les mardis de janvier et février. Nous remercions la mairie pour le financement du bus.

Les classes des CE2 et des CM1 poursuivent le projet jardin au printemps dans le potager de l'école mais le terrain n'étant pas retourné le projet n'a pas pu aboutir. Madame Gauthier explique que la terre n'a pas été retournée car elle n'a pas eu de réponse de la part des services de la voirie et qu'elle s'en excuse. Les classes de CE2-CM1 ont aussi mené un projet autour de l'art dans le monde en lien avec les dictées et pour favoriser l'accès à la culture. Les classes des CE2-CM1 participeront à des tournois (jeux avec plusieurs équipes) le jeudi 6 juillet 2023.

Les classes du CP au CM1 se sont rendues à Terra Botanica le vendredi 26 mai 2023. Les classes du CP au CM1 ont mené un projet randonnée.

Monsieur Moutault et ses élèves de CE2 ont organisé une soirée jeux de société entre les enfants et leurs parents qui fut un vrai succès. Une activité course d'orientation dans la commune a été réalisée également avec des parents bénévoles que l'on remercie chaleureusement.

Un point sur la mise en place de l'environnement numérique de travail PRIMOT financé par la mairie. Monsieur Legendre informe que tous les parents qui ont accepté la charte de Beneylu se voient avoir un accès à l'ENT qui deviendra l'an prochain un outil de communication entre les parents et les enseignants avec la possibilité de signer les mots en ligne. Une période de transition est encore nécessaire et le cahier de liaison poursuivra l'an prochain.

Madame Pichon-Dupont présente le dispositif On lit ensemble qu'elle mène avec madame Collongues en période 1 où les parents de CP sont invités à lire avec leur enfant dans l'école.

5) USEP

A ce jour, le compte est créditeur.

L'école est toujours à la recherche des factures concernant la piscine. Les factures de l'an passé sont réglées. Celle de cette année n'est visiblement pas arrivée.

Le don de l'APE servira aux enseignants à l'achat de matériels pour les classes.

6) Travaux

Madame Collongues demande s'il est possible d'avoir des stores dans la salle G du bâtiment RASED comme dans la salle E car le soleil gêne les enfants pendant les séances.

Réponse : Madame Gauthier répond qu'elle va prendre les mesures pour installer des stores.

Monsieur Legendre demande si le tableau blanc de l'ancienne classe 6 peut être installé dans sa classe à la place du tableau à craies.

Réponse : Le tableau sera changé dans l'été.

Madame Momousseau, Madame Berthet et Monsieur Moutault demandent s'il est possible de revérifier le calibrage des TNI.

Réponse : Madame Gauthier annonce que de nouveaux ordinateurs vont être installés dans les classes concernées par les TNI et que tout sera vérifié au moment de l'installation.

Monsieur Legendre et Monsieur Moutault font constater que des néons sont grillés dans leurs classes.

Réponses : Les néons seront changés.

Monsieur Legendre fait remarquer que l'ordinateur du bureau de direction est de plus en plus lent.

Réponse : Madame Gauthier va proposer aussi l'installation d'un nouvel ordinateur dans le bureau de direction.

Monsieur Legendre fait remarquer que la porte entre le couloir du bâtiment direction et la cour bloque.

Réponse : Madame Gauthier explique que la porte bloque moins. Monsieur Legendre explique qu'elle est encore difficile à ouvrir pour les enfants. Madame Gauthier annonce qu'elle va faire réparer la porte.

7) Questions diverses des parents d'élèves.

Monsieur Legendre explique qu'il a reçu des questions qui ne seront pas soumises au conseil d'école car elles n'en relèvent pas mais il explique qu'il a téléphoné aux parents concernés pour leur donner une réponse à leurs questions.

Question 1 : Suite à une bagarre qui a eu lieu pendant le temps de cantine, 5 élèves ont été punis par les enseignants sur le temps scolaire. Pourquoi la punition n'a pas été faite pendant le temps de cantine? Et pourquoi les enfants qui ont averti ont également été sanctionnés ?

Réponse : Cet événement est survenu à 13h20 au moment de transition entre la cantine et les enseignants. Il relevait donc d'un incident sur le temps scolaire. Les enseignants ont donc sanctionné sur le temps scolaire au moment de récréation des élèves qui ont assumé leurs actes.

Question 2 : Le problème d'insécurité aux abords et à la sortie de l'école est toujours présent. Depuis le dernier conseil pas grand-chose n'a été mis en place (à part panneaux interdisant de stationner quelquefois), pas de passage de gendarmerie ou autre. Quand comptez vous intervenir pour la sécurité de enfants, des agents de la mairie, des parents?...

Réponse : Monsieur le Maire explique que les gendarmes ont été contactés pour faire de la prévention à plusieurs reprises et rappelle que c'est aux parents de faire des efforts citoyens et de continuer de se garer sur le parking prévu pour les écoles car un personnel municipal est présent pour faire passer les élèves au passage piéton. Les parents d'élèves demandent à monsieur le Maire pourquoi des marquages au sol ne sont pas installés afin de sécuriser l'entrée de l'école. Monsieur le Maire appelle les parents à être responsable et que des installations ont un coût. Monsieur le Maire explique que durant l'été des feux « récompense » vont être installés pour sécuriser l'accès aux écoles et que les travaux seront finis en fin d'année civile.

Question 3 :-Est-il possible pour la Mairie de mettre un barnum au-dessus de la scène sur laquelle les élèves vont se produire ?

Réponse : Monsieur le Maire va demander au service de voirie si cela est possible d'installer un barnum au dessus de la scène pour les enfants. Madame Gauthier rappelle qu'elle a proposé aux directeurs de faire la fête dans le parc de la mairie. Monsieur Legendre explique que la scène était également exposée au soleil et que pour le transport des costumes, c'était compliqué à organiser en peu de temps. Mais, que c'est une option à réfléchir pour les années à venir.

Fin de séance à 19h00.

MAIRIE
ECOLE ELEMENTAIRE
37330 La Vallée du Lac
37330 CHATEAU LA VALLIERE
Tel/Fax : 02 47 24 02 63

Legendre



